



NOTES :

- LA POSITION DES CÂBLES EXISTANTS MONTRÉE AU PLAN PEUT ÊTRE DIFFÉRENTE SUR LE TERRAIN.
- LA LOCALISATION EXACTE DE TOUS CES CÂBLES EXISTANTS N'ÉTANT PAS CONNUE, L'ENTREPRENEUR EN EXCAVATION DOIT PRENDRE TOUTES LES DISPOSITIONS NÉCESSAIRES POUR NE PAS LES ENDOMMAGER. UNE EXCAVATION MANUELLE EST REQUISE POUR TROUVER CES CÂBLES. LES VALEURS INDIQUÉES AUX EXCAVATIONS ET REMBLAYAGE DES TRANCHÉES OU AUX COUPES TYPES SONT APPROXIMATIVES.
- L'ENTREPRENEUR DOIT PRÉVOIR UNE LARGEUR DE TRANCHEE SUFFISANTE : SUIVANT LA QUANTITÉ DE CÂBLES À INSTALLER ET EN TENANT COMPTE DE L'ESPACEMENT REQUIS ENTRE CEUX-CI (VOIR SECTION "INSTALLATIONS AÉROPORTUAIRES" DU CODE DE CONSTRUCTION DU QUÉBEC, CHAPITRE V – ÉLECTRICITÉ).
- LES CONTREPOIDS DE TERRE QUI SE CROISENT OU SE SUIVENT DANS UNE MÊME TRANCHEE SERONT SOLIDEMENT RACCORDÉS ENSEMBLE. DE PLUS, ILS SERONT RACCORDÉS SOLIDEMENT AU RÉSEAU AÉROPORTUAIRE DE MISE À LA TERRE.
- À LA FIN DES TRAVAUX, REMETTRE LE TERRAIN DANS SON ÉTAT ORIGINAL.

**CE PLAN NE DOIT PAS ÊTRE
UTILISÉ À DES FINS DE
CONSTRUCTION**

NOTES GÉNÉRALES :

- RÉFÉRENCE PLAN TYPE PT2G-051 AVRIL 2024
- DIRECTION GÉNÉRALE DES STRUCTURES.
- TOUTES LES COTES SONT EN MÈTRES.

PLAN TYPE - AVRIL 2024		PT2G-051
DIRECTION GÉNÉRALE DES STRUCTURES		
AAAA-MM-JJ	PRENOM NOM	
AAAA-MM-JJ	Statut	Par
Mandatitaire		
DIRECTION GÉNÉRALE DES STRUCTURES DIRECTION DE L'ÉLECTROTECHNIQUE ET DES STRUCTURES DE SIGNALISATION		
<small>Sciau Ce document technologique n'est pas signé et scellé au sens de la Loi sur les ingénieurs et ne peut être utilisé à des fins de travaux visés à l'article 2 de la Loi sur les ingénieurs. Ce document est disponible strictement pour commentaires, pour information ou pour coordination. Aucune garantie n'est donnée sur l'intégrité des informations contenues et sur les modifications apportées au document qui auraient pu être faites ou à venir. La diffusion de ce document technologique est interdite si la présente note limitative n'est pas inscrite.</small>		
Vérificateur		PRENOM NOM, ing.
Équipe technique		PRENOM NOM, tech.
ÉTAT DES LIEUX ET IMPLANTATION		
Numéro de plan		3
Identification de regroupement		

Échelle 1:???